

AG du 3 12 2020

RAPPORT MORAL¹

Notre dernière AG a eu lieu le 20 mars 2019.

L'irruption du Covid, début 2020 n'a pas épargné le SRP et l'espoir de pouvoir organiser une AG en présentiel s'est estompé au fil des mois. Nous avons dû nous résoudre à organiser notre AG 2020 ce jour en visioconférence car, pour le Bureau, il semblait impensable de clore cette année sans partager le bilan des actions menées et sans définir ensemble des objectifs pour les 2 années à venir... une impérieuse nécessité dans le contexte incertain dans lequel nous sommes contraints d'évoluer.

Fin 2018 nous avons décidé que le SRP devait s'organiser pour affirmer sa position essentielle au sein de la filière plastique et être reconnu par les pouvoirs publics comme le seul interlocuteur représentant la régénération française.

Pour atteindre ce double objectif vous avez voté unanimement fin 2018 une augmentation substantielle des cotisations afin de permettre l'embauche d'un DG à plein temps. Robert n'a pris ses fonctions que début septembre 2019, mais je suis sûr que vous serez d'accord avec moi pour constater que sous son impulsion et grâce à l'implication sans faille du Bureau et de quelques membres actifs particulièrement motivés, le SRP a largement atteint ses objectifs. Il suffit pour s'en convaincre de se remettre en mémoire les principales actions menées :

- Nombreux RV assurés par le Président et le DG pour présenter le SRP et ses actions aux cabinets des Ministères des Finances (Bruno Lemaire) et de la Transition Ecologique (Brune Poirson puis Barbara Pompili) ainsi qu'aux principaux décideurs de leurs administrations respectives (DGE et DGPR). Ces contacts étroits ont permis de créer un climat de confiance que n'a pas troublé le changement de gouvernement et dont le SRP a su tirer le meilleur parti.
- Pour illustrer ce nouveau climat il faut mentionner les deux visites ministérielles : Brune Poirson chez Veka Recyclage (5 février 2020) et Agnès Pannier-Runacher chez TTplast (2 mai 2020)
- Suite au premier confinement de mars 2020, désignation par le cabinet de Brune Poirson de notre DG pour mettre en place une veille stratégique sur le verre, le papier-carton et les plastiques et suivre l'approvisionnement de la filière agroalimentaire. Intégration de notre DG au sein de la cellule de crise COVID 19 placée auprès du cabinet du MTE et constituée des représentants des administrations, de la FNADE, de FEDEREC, du SNEFID et de la CME.
- Mission confiée à votre président pour accompagner une mission CGEDD-CGE chargée d'analyser les impacts de la crise Covid sur les éco-organismes et la filière du recyclage des plastiques (lettre de mission du 19 mai 2020 et mail du cabinet de Brune Poirson me demandant que Robert soit l'interlocuteur privilégié de la mission... ce que j'ai accepté !)

¹ **Nota post AG** : Ce rapport a été approuvé à l'unanimité

- Suite à cette mission, il a été décidé, début juin, la mise en place, sous ma présidence, d'une taskforce regroupant Valorplast (Catherine Klein), FEDEREC (Sebastien Petithuguenin), la FNADE (Marc Antoine Belthé), le SNEFID (Guenola Gascoin), la CME (Roland Marion) et le SRP (Olivier Vilcot) dont la coordination était confiée à Robert. La taskforce a remis le 30 juin 2020 ses propositions à la mission CGEDD-CGE, aux deux cabinets et aux deux administrations (DGE-DGPR-CGDD)
- Après la remise officielle du rapport d'inspection CGEDD-CGE à Barbara Pompili courant juillet 2020, ouverture de négociations avec les deux cabinets (Finances et Transition Ecologique) sur un plan d'aide à l'ensemble des régénérateurs français représentés par le Président et le DG du SRP. A l'issue de ces négociations, une enveloppe de **16 millions d'euros** dans le cadre du plan de relance, a finalement été attribuée par le gouvernement.
- Suite au refus initial de l'ADEME de financer son projet phare de marque de qualité NF-MPR, le SRP s'est appuyé sur son nouveau réseau pour obtenir le soutien officiel de Brune Poirson et l'engagement formel de l'ADEME de contribuer à son financement à hauteur de 30 000 euros. A ce jour, malheureusement le versement n'est toujours pas effectif.
- A cette liste déjà longue j'ajouterais volontiers deux nominations importantes pour l'avenir :
 - Intégration du SRP, au même titre que la FNADE et la CME, au sein des groupes de travail ministériels sur la loi AGECE (rubriques plastiques)
 - Nomination du SRP en qualité de membre suppléant siégeant à la commission inter-filières des REP (CIFREP-collège des recycleurs)

En parallèle, nous n'avons pas ménagé nos efforts auprès de l'ensemble des acteurs de la filière plastique :

- Mise en place de points périodiques avec Elipso, UPB, la FNADE, la CME et la Fédération de la plasturgie sans oublier PRE
- Adhésion au **BNPP** au sein duquel nos représentants (Marie-Claire Magné et Florian Rémy) veillent à ce que les révisions en cours des normes européennes sur les « Recyclates » soient en phase avec les conclusions des travaux consensuels que Marie-Claire a menés avec les membres du SRP dans le cadre de la définition des caractéristiques techniques que nous voulions voir prises en compte dans le référentiel de certification « NF MPR »
- Intégration du SRP au sein du **COTREP** avec un statut rigoureusement équivalent à celui des trois membres fondateurs. Le SRP est représenté par Olivier Vilcot (COPIL) et par Marie-Claire Magné et Coralie Raimbault (CT avec une réunion tous les mardis après-midi)
- Diffusion d'un communiqué de presse commun SNEFID-SRP pour dénoncer la décision de nombreux plasturgistes, arguant de la crise Covid pour renoncer aux MPR et revenir aux résines vierges

Ce bilan peut paraître satisfaisant mais je me dois de vous informer que nous avons pris conscience du chemin qui nous restait à parcourir lorsque plusieurs acteurs de la filière n'ont pas souhaité soutenir notre projet de marque NF MPR ... et c'est un euphémisme de le dire ainsi.

Toutes ces actions pour obtenir un positionnement stratégique conforme à nos attentes, ne se sont pas faites au détriment des actions techniques qui font référence, crédibilisent nos prises de position publiques et structurent notre vie syndicale :

- Les **ICV des MPR** dont le SAV est assuré de manière permanente.
Je vous rappelle que nous avons entériné le principe d'une actualisation de nos ICV en 2021 donc sur la base des données site de l'année 2020. La Covid ayant perturbé nos productions, je vous propose de repousser d'un an cette actualisation en espérant que 2021 sera une année de production « normale ».

- Les **Certificats d'économie carbone** qui ont toujours été mis en avant et exploités dans toutes les réunions précitées.
- La **marque de qualité NF-MPR** le gros dossier SRP des années 2019 et surtout 2020. Grâce à votre réactivité aux multiples demandes de Marie-Claire, à l'implication particulière de Florian et au pilotage proactif de Pierre, ce dossier aura été finalisé en un temps record. Le référentiel que nous avons voulu est désormais finalisé. Il répond à nos attentes et nous attendons l'annonce imminente de son approbation par le Directeur d'Afnor Certification.

Est-ce à dire que dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale, les vingt mois écoulés ont été « idylliques » ? Certes nos objectifs majeurs ont en grande partie été atteints, mais vous devez savoir que le SRP doit faire face à des problèmes internes de fonctionnement dus à la persistance de mauvaises pratiques de certains membres. J'en citerai deux auxquels il est facile de remédier ce qui dégagerait du temps pour des tâches plus essentielles :

- **Les retards de paiement des cotisations.** Ils peuvent atteindre 2 ans. C'est inadmissible de peser ainsi sur la trésorerie du syndicat. Il suffit que dans le même temps la subvention de l'ADEME pour la marque NF-MPR tarde à arriver sur notre compte pour que le SRP soit en difficultés.
- **Les difficultés à produire nos statistiques annuelles².** Là encore ce n'est pas acceptable. Les dernières réponses viennent seulement de nous parvenir... nos statistiques 2019 seront disponibles en décembre 2020 soit 10 mois après la demande initiale et moult relances entre temps ! Elles font référence (BNR de l'ADEME) et sont attendues par de nombreux acteurs au-delà de la seule filière plastique. Notre crédibilité est en jeu pour un questionnaire dont le remplissage ne devrait vous prendre que quelques minutes. Nous devons reprendre collectivement l'engagement d'être en mesure de produire nos statistiques de l'année N au plus tard début mars de l'année N+1.

Parlons un peu d'avenir pour conclure.

L'avenir d'un syndicat dépend pour partie de sa représentativité. Le SRP tient donc à saluer l'arrivée de deux nouveaux membres actifs : **DIMAPLAST** (mai 2019), **EXCELRISE et SOPREMA** (avril 2020), et d'un membre associé **A3SFP** (novembre 2020). Le SRP n'a pas épuisé son potentiel de recrutements et il y a certainement des concurrents qui ne demandent qu'à être convaincus ! Le recrutement est l'affaire de tous et surtout de chacun individuellement.

L'année 2021 sera l'année du **lancement de la marque NF MPR**. Nous travaillons à un lancement officiel marquant mais cet événement, aussi réussi soit-il, ne garantit pas le succès de la Marque : il est entre nos mains. Je propose donc à chaque membre actif de prendre l'engagement de demander la Marque dès son lancement pour au moins une des MPR de son catalogue et de contribuer activement à sa promotion auprès de ses clients mais aussi des utilisateurs potentiels de MPR et des donneurs d'ordre. Ce faisant ayez en tête que vous participez à une « première mondiale » en remettant des **Certificats d'économie carbone « certifiés NF »** ... vos clients devraient apprécier !

Comme cela avait été annoncé et pris en compte dès notre décision d'embauche, Robert n'a pas vocation à finir sa carrière au SRP. Nous apprécions qu'il soit d'accord pour collaborer avec nous les deux prochaines années ce qui nous laisse le temps de prendre les dispositions nécessaires pour consolider le réseau dans lequel le SRP évolue désormais. Pour ce faire, le Bureau vous propose l'embauche d'un jeune diplômé que Robert formera sur le tas en le faisant profiter de ses contacts et

² **Nota post AG** : Elles sont désormais disponibles et mises en ligne sur le site du SRP

qui devra le décharger de nombreuses tâches administratives. Cette orientation suppose un effort au niveau des cotisations sous la forme d'une contribution exceptionnelle limitée aux exercices 2021 et 2022 qui vous sera présentée lors du vote du budget prévisionnel 2021.

Pour être efficace, un syndicat comme le SRP se doit d'avoir une ligne politique claire et des objectifs ambitieux. Le SRP peut s'enorgueillir d'avoir les deux ! Il doit pouvoir s'appuyer sur le dynamisme sans faille de l'ensemble de ses membres et je vous ai indiqué, qu'à ce niveau, il fallait envisager des efforts modestes mais indispensables. Il doit aussi pouvoir compter sur une intendance bien huilée ce qui n'est toujours pas le cas. Je pourrais évoquer des explications parfaitement recevables comme les changements importants intervenus au niveau de Syplast, l'arrivée de Robert tout de suite accaparé par un emploi du temps Covid largement imposé par ailleurs ... mais cela ne nous fera pas progresser. Je préfère penser que la solution organisationnelle proposée ci-dessus, si vous la validez comme je le souhaite, nous permettra de mettre en place durant les deux années de transition qui s'ouvrent à nous, une organisation « normale », durable mais réactive, au service de notre ambition d'imposer toujours plus de MPR au marché... Un beau challenge de plus à relever !

François AUBLE